

TASK FORCE INTERMINISTERIELLE

POINT DE SITUATION GLOBAL INTERMINISTÉRIEL

CELLULE SITUATION - Point situation n°8 du 15/03/2020

Date : 15/03/2020

Rédacteur : Coordination cellule Situation

Passage au stade 3 annoncé par le PM le 14/03 au soir. Fermeture des bars, restaurants, cinémas (lieux accueillant du public non indispensables à la continuité de la vie de la Nation), les rassemblements sont interdits et les déplacements doivent être limités le plus possible. Pas de consigne de fermeture des entreprises (facilitation du télétravail dans la mesure du possible).

La majorité des saisines du jour ont concerné les établissements soumis à fermeture, incluant les RIA des administrations. Un tableau récapitulatif est en cours de constitution.

Différentes professions s'interrogent également sur les dotations en masques pour des activités maintenues ouvertes.

Pas de difficulté majeure remontée en lien avec la tenue des élections municipales.

1°/ SITUATION PAR MINISTÈRE

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ :

Cf. point de situation dédié du CCS.

A noter :

* **L'arrêté du MSS du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19 (dont la fermeture des lieux accueillant du public non indispensables à la vie de la Nation tels que les restaurants, bars, cinémas, etc.) est paru au JO ce jour.**

* **Facilitation des gardes d'enfants :** le dispositif prévu pour les enfants des professionnels de santé est élargi aux équipes « Covid » du secours à personne et aux agents des cellules de crise des agences sanitaires nationales.

Pour rappel, fermeture de tous les établissements d'accueil du jeune enfant, sauf :

- Les établissements attachés à des établissements de santé ou médico-sociaux (crèches hospitalières), quelle que soit leur capacité mais avec consigne d'organiser en leur sein de petits groupes de maximum 10 enfants ;
- Les microcrèches, avec un nombre maximal d'enfants accueillis simultanément de 10 ;
- Pour les assistants maternels exerçant à leur domicile et salariés du particulier employeur : maintien de l'activité, possibilité d'accueillir jusqu'à 6 enfants ;
- Pour les assistants maternels exerçant en MAM : maintien de l'activité dans la limite de 10 enfants.

* CP du 15/03 du Secrétariat d'État chargé des Personnes Handicapées relatif à la **suspension de l'accueil physique dans les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH)** et aux mesures compensatoires (déclenchement des plans de continuité en lien avec les services départementaux, accueil téléphonique renforcé pour chaque MDPH, organisation d'un suivi à distance des demandes, circuit de traitement court pour accompagner les situations de retour au domicile de personnes en situation de handicap).

* **Bateaux Costa Magica et Favolosa en Martinique et Guadeloupe :** pour les personnes asymptomatiques débarquées, les différents vols au départ de PàP vers la métropole (1 vol le 16/03) et les autres pays (Milan, Bruxelles, Francfort) s'organisent.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR :

Aucun COD activé pour le MI.

Données sécurité civile :

Nombre cumulé d'interventions pouvant être liées au COVID-19 : 4 121

Nombre cumulé de sapeurs-pompiers (SP) cas confirmés : 31

Nombre cumulé de SP cas contacts : 1 540

Nombre cumulé de SP en isolement : 171

Nombre de VSAV : 6 058 dont 503 dédiés au Covid-19.

A noter pour les SDIS une baisse des stocks de gel hydro alcoolique et de masques (réapprovisionnements en cours).

Inquiétude sur l'activité des SP volontaires dont l'employeur active un PCA.

Données FSI :

Confinés: 625 PN / 172 PP / 355 GN

Confirmés: 30 PN / 5 PP / 8 GN

Remontée des préfectures :

38 préfectures ont pris 109 arrêtés de mesures administratives depuis le 1^{er} mars.

Nombreuses interrogations des préfectures sur les **commerces et entreprises dont l'ouverture reste autorisée**.

Tableau récapitulatif des ouvertures/fermetures réalisé par la TFi, en cours de validation.

La délégation à la sécurité routière a annoncé la **décision d'interrompre l'activité des inspecteurs du permis de conduire** à compter du lundi 16 mars, pour une durée indéterminée. Cela entraîne par conséquent le report sine die des épreuves de l'examen pratique du permis de conduire.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE :

Les concours et examens dépendant du MENJ et du MESRI sont reportés jusqu'au 5 avril à ce stade.

Les élections universitaires des prochaines semaines sont reportées.

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Suite aux annonces du PM du 14/03, les consignes suivantes ont été données aux gestionnaires routiers :

- distribution de carburant : maintien
- boutique assurant la distribution de denrées alimentaires : maintien
- autres commerces, et notamment cafeterias, restaurant : fermeture.

Le même type de consignes a été donné aux aéroports (restent ouverts les boutiques "Relay", supérettes et points de ventes alimentaires sans table ni chaise).

Précisions trafic RATP et SNCF 16/03 :

RATP : normal sur les 2 lignes de RER, quasi normal pour Bus et Tramway, légèrement perturbé sur le métro (80 %)

SNCF : prévisions TGV 77% (Thalys : 80%, Eurostar : 100%, Thello : 0%), TER 76%, Transilien 71%, Intercités 74%.

A noter Keolis Bordeaux : en raison de l'inquiétude des personnels, circulation des trams interrompue à Bordeaux et celle des bus très perturbée. Reprise partielle de l'activité visée pour demain en adoptant des mesures de sanctuarisation des espaces conducteurs des véhicules.

Domaine énergie : Les secteurs électrique, gazier et pétrolier fonctionnent aujourd'hui normalement, sans aucune tension sur la sécurité d'approvisionnement. Dialogue social renforcé pour prévenir d'éventuels droits de retrait.

Points d'attention :

***Dérogations temps de travail :** appui nécessaire du Ministère du travail sur la manière de gérer les dérogations au droit sur le temps de travail qui pourraient être nécessaires pour exploiter les installations critiques en cas de situation dégradée (fort absentéisme).

*** Demandes de précisions du Centre National des Professions de l'Automobile (CNPA)** sur les activités annexes type location véhicules, réparation, relais colis

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Fermeture de la frontière entre l'Allemagne et la France (l'application sera souple demain 16/03 et ferme à partir de mardi 17). Les frontaliers autorisés à passer la frontière fermée seront les travailleurs frontaliers jugés « personnels

indispensables » (l'Ambassade est dans l'attente de précisions sur le périmètre exact des personnes autorisées à passer). Les marchandises pourront continuer à circuler.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION :

Pour le MAA, la mobilisation des services en administration centrale, dans les DRAAF/DAAF ainsi que celle des établissements sous tutelle s'est poursuivie ce dimanche pour mettre en œuvre les consignes formulées par le Premier ministre hier soir dans son allocution.

En interne du MAA, ce jour :

- organisation de conférences téléphoniques SG/SHFDS, SG/Directeurs d'administration centrale, SG/DRAAF-DAAF
 - envoi d'instructions par le SG aux directeurs d'administration centrale, DRAAF, DAAF et établissements sous-tutelle
- => Mesure conservatoire de maintien à domicile, ce lundi 16 mars, des agents (hors encadrement) destinée à préparer la nouvelle organisation du travail.

Le MAA, en lien étroit avec le MEF, s'assure du **maintien à un niveau suffisant de la chaîne alimentaire** (depuis la production jusque dans les étalages des commerces)

=> **Réunion téléphonique avec les acteurs de la distribution et de l'agroalimentaire**

=> **Conférence de presse de Bruno Le Maire : les Français n'ont pas à craindre de pénurie de produits alimentaires.**

En cours de rédaction : **Guide de bonnes pratiques concernant la livraison de repas à domicile.**

Points d'attention MAA pour la TFI :

- maintien ou report des concours/examens (écrits et oraux) dans l'enseignement (report jusqu'au 5 avril pour MENJ/MESRI) et pour la fonction publique (à traiter en TFI demain lundi 16 mars) ;
- recours aux ASA pour les agents en mission non essentielle et dont l'activité ne permet pas le télétravail (y compris pour les agents n'ayant pas à charge des enfants de moins de 16 ans) ;
- clarification quant au champ d'application de l'arrêté ministériel du 14 mars (exercice de la médecine vétérinaire exclu / animaleries et magasins d'alimentation pour animaux exclus) ;
- validation de la déclinaison opérationnelle des mesures-barrières et de distanciation sociale en restauration collective (diffusion aux autres ministères et aux fédérations/syndicats professionnels de la restauration collective).

MINISTERE DE LA JUSTICE :

Nombre d'agents en arrêt maladie pour cause COVID	513	Nombre d'indisponibilités ou mesures préventives de confinement - au sein des juridictions et services du ministère de la Justice
Dont nombre de cas confirmés	4	
Impacts pour les secteurs d'activité	Néant	Mineurs à l'échelle de certains établissements
Nombre d'agents ayant exercé leur droit de retrait	0	
Nombre d'établissements fermés aux visites extérieures	0	
Nombre de cas parmi les personnels	350	
Nombre de cas sous-main de justice	166 (164 DAP, 2 DPJJ)	

MINISTERE DU TRAVAIL

Exercices du droit de retrait toujours en cours

Transport : RATP (28 chauffeurs et une quarantaine d'agents de sécurité)

Autres secteurs : non significatif.

Droit d'alerte dans le cadre d'un danger grave et imminent (DGI) du CSE toujours en cours

Transport : SNCF TER Hauts de France, SNCF TGV Est, SNCF Villeneuve St Georges, RATP CSES / VITRY centre bus

Autres secteurs : concession RENAULT TOULON, La poste Ajaccio, Transalpino, Galeries Lafayette PARIS, aéroport de Strasbourg, Renault Retail Rouen, PSA Mulhouse

Dérogations à la durée maximale du travail : Groupe PANZANI Entreprise BONDUELLE.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

MINISTERE DES SPORTS

MINISTERE DE LA CULTURE

Pas de remontées.

2° / TRAVAUX ANTICIPATION

Pas de travaux d'anticipation ce jour 15/03.

Autres sujets identifiés par la cellule anticipation (pour les jours suivants) :

- **Conduite à tenir pour les employés des OIV planifié lundi 16/03**
- **Réseaux notamment informatiques avec l'appel au télétravail mardi 17/03.**

3° / DISPOSITIF POUR LA SEMAINE

- ▶ Cellules Situation et Anticipation activées tous les jours à partir de 10h.
- ▶ Cellule Décision (HFDS) les lundi et jeudi à 10h.